

Conformément aux articles L.5211-47 et R.5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux recueils des actes administratifs, le recueil de l'année 2016 :

- des délibérations, votées par le Bureau et le Comité du Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres lors des séances des :
 - 26 janvier,
 - 8 mars,
 - 12 avril,
 - 30 mai,
 - 14 et 23 juin,
 - 5 juillet,
 - 4 octobre,
 - 8 novembre,
 - 6 et 14 décembre,
- des décisions du Président, prises dans le cadre de la délégation du Comité Syndical au Président (article L.5211-10 du CGCT)

est consultable au :

SyAGE

17 rue Gustave Eiffel
91230 Montgeron

ou

sur notre site internet : www.syage.org

Le Président

Alain CHAMBARD



SyAGE
SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT
ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN
VERSANT DE L'YERRES